

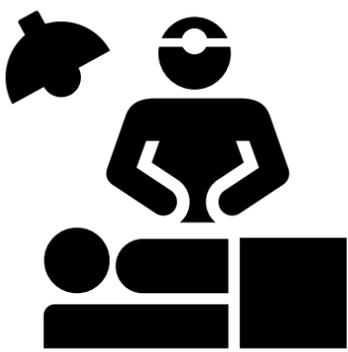
LES FONDEMENTS CHIRURGICAUX DANS LE CADRE DE LA CPC

Les fondements chirurgicaux correspondent à la période initiale de formation postdoctorale, alors que les résidents apprennent les rudiments de la chirurgie. Neuf spécialités chirurgicales participent à l'enseignement des fondements chirurgicaux.

Comment cela fonctionne-t-il?



Les résidents sont automatiquement inscrits au programme de fondements chirurgicaux lorsqu'ils s'inscrivent dans l'une des neuf spécialités chirurgicales.



Les résidents suivent une formation en fondements chirurgicaux durant les deux premières étapes de la résidence, en même temps que leur programme de spécialité chirurgicale.



Deux comités de compétence surveillent la progression des résidents; un en fonction des APC des fondements chirurgicaux, et l'autre en fonction des APC de la spécialité chirurgicale.

Les progrès réalisés dans une discipline n'influencent pas l'autre.



Toutes les APC des fondements chirurgicaux doivent être réussies avant que les résidents ne puissent passer à l'étape de maîtrise de la spécialité chirurgicale.

L'examen sur les fondements chirurgicaux a lieu environ 15 mois après le début de la résidence.



Il n'est pas nécessaire de réussir l'examen sur les fondements chirurgicaux pour passer à l'étape de maîtrise de la spécialité chirurgicale, mais il faut le réussir avant la fin de la formation.